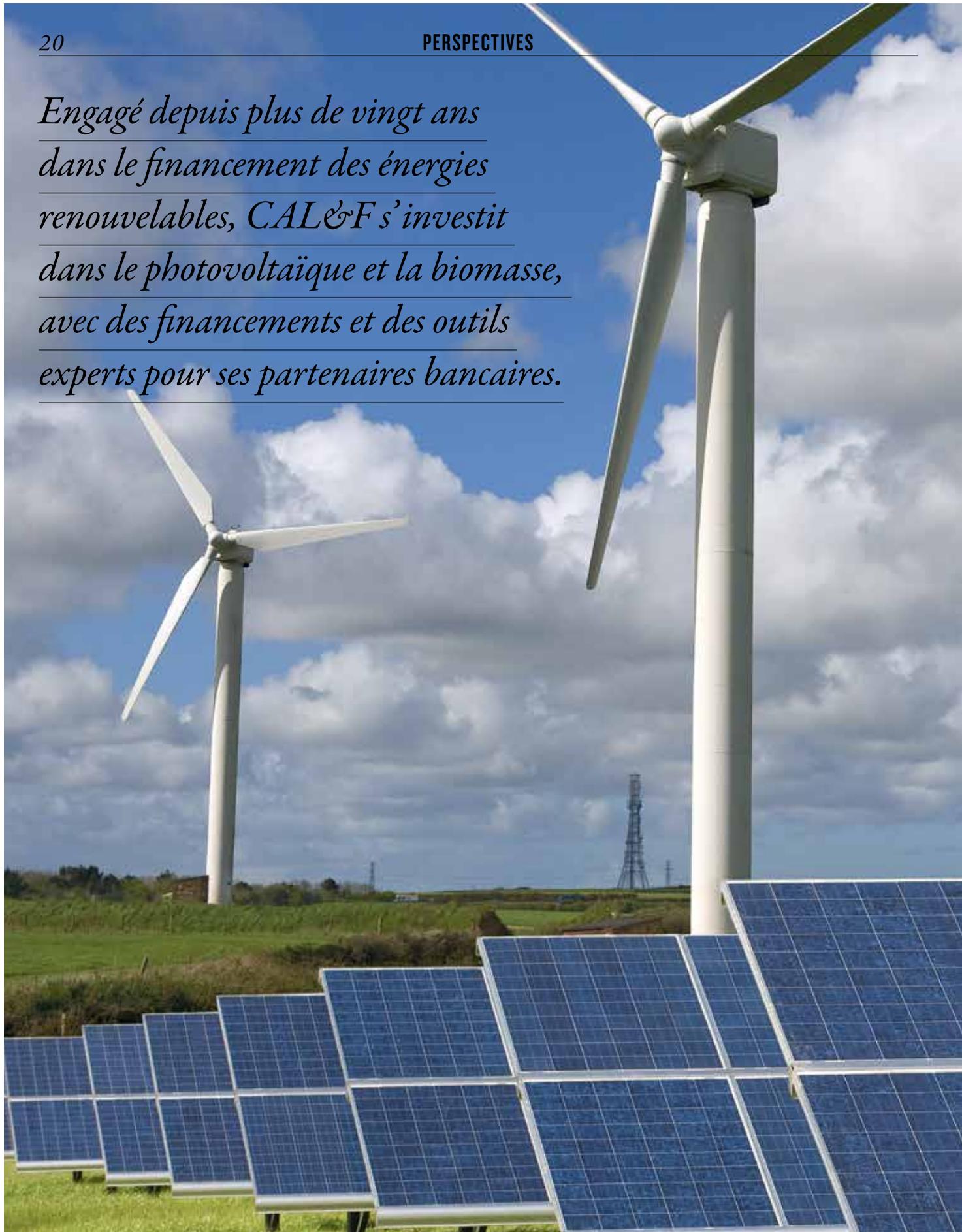


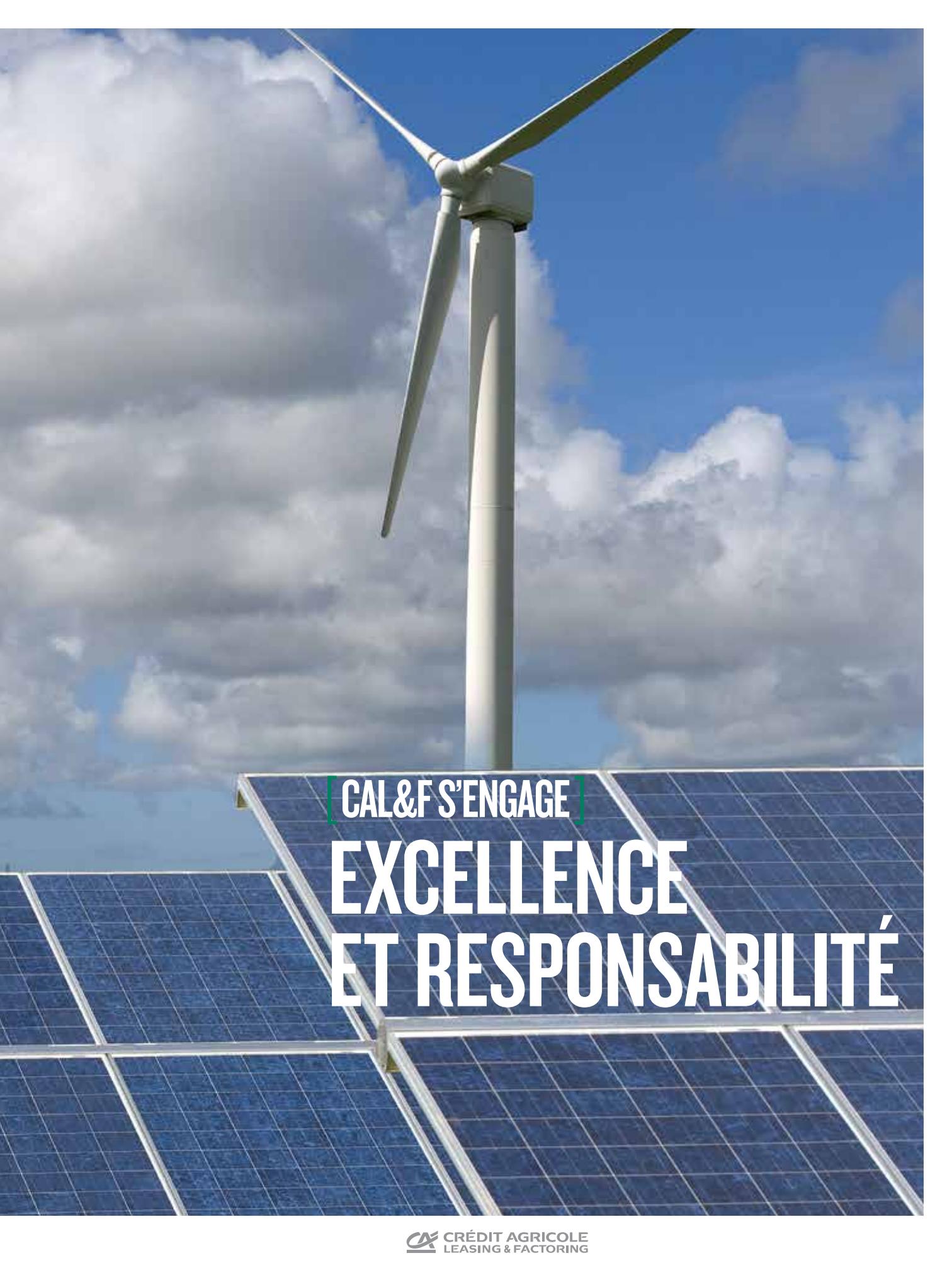


[LEASING & FACTORING]

UN NOUVEL ÉLAN POUR VOTRE DÉVELOPPEMENT

Engagé depuis plus de vingt ans dans le financement des énergies renouvelables, CAL&F s'investit dans le photovoltaïque et la biomasse, avec des financements et des outils experts pour ses partenaires bancaires.





CAL&F S'ENGAGE

**EXCELLENCE
ET RESPONSABILITÉ**

CAL&F AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CAL&F, engagé en faveur du développement durable depuis plus de 20 ans, accompagne les acteurs de la transition énergétique dans des relations de long terme basées sur la proximité, la confiance et le sens des responsabilités sous la marque Unifergie.

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Acteur de référence du financement des énergies renouvelables en France, CAL&F a financé 255 M€ de nouveaux projets dans l'énergie en 2014. Son engagement se poursuit en 2015 avec la création d'un département dédié et la réorganisation de ses offres sous la marque Unifergie. Soucieux d'offrir les meilleures conditions de marché à ses clients, Unifergie leur permet de bénéficier de financements dans le cadre des enveloppes de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). En 2014, deux enveloppes ont été accordées : 150 M€ pour financer les infrastructures d'énergie renouvelable et 250 M€ pour la biomasse et la valorisation des déchets.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Parcs éoliens et photovoltaïques, projets de biomasse et de méthanisation, unités de cogénération, réseaux de chaleur, équipements énergétiques, infrastructures pour l'eau et les déchets, etc., l'expertise juridique, financière et technique de CAL&F est multiple.

Unifergie se met au service des clients agriculteurs, des collectivités et des industriels dans un cadre réglementaire souvent complexe et en mutation. Pour ses partenaires bancaires, Unifergie a développé un outil d'aide à la décision sur les projets en photovoltaïque et un outil expert de préqualification des projets de biomasse.

AGIR POUR UN FACTORING "VERT"

En affacturage, CAL&F s'engage pour un contrat "vert" en proposant des modes de communication dématérialisés pour les échanges de documents (factures, justificatifs, etc.).

CAL&F est également le leader d'un groupe de travail, sous l'égide de l'ASF*, qui permettra de développer l'affacturage 100% électronique pour rendre numérique la totalité des échanges et des opérations.

*ASF : Association des sociétés financières.



Toutes les offres énergies et développement des territoires sont désormais rassemblées sous la marque Unifergie.

21%

**DE PART DE MARCHÉ
DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES**

2,3 Mds€

**DE FINANCEMENT
EN DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Données à fin 2014



RÉGIS LEJEUNE

MARAÎCHER ET GÉRANT DE LA COGÉ DE KERVISTIC (FINISTÈRE)

“En finançant mon projet de cogénération, CAL&F m’aide à pérenniser mon exploitation.”

L’installation d’un cogénérateur, financé en crédit-bail par CAL&F, va me permettre de réduire mes coûts énergétiques et de pérenniser ma jeune exploitation maraîchère. Habitues à financer les projets de cogénération, les équipes d’Unifergie ont été très compétentes techniquement et juridiquement, et la gestion du dossier s’est faite en parfaite coopération entre CAL&F et le Crédit Agricole du Finistère.”



NATHALIE CADO

CHEF DE SERVICE DÉVELOPPEMENT AGRI PRO
DU CRÉDIT AGRICOLE DU FINISTÈRE

“CAL&F dispose d’un savoir-faire incontournable.”

En dix ans, Unifergie a acquis un savoir-faire incontournable en matière de financement de systèmes de cogénération. Pour les exploitants, c’est un vrai plus d’avoir un conseiller extérieur qui maîtrise la technologie, connaît les fournisseurs, vérifie les contrats et sécurise le montage global. Pour le Crédit Agricole, c’est un moyen d’accompagner ses clients dans le développement de leur exploitation, sur des projets en phase avec les domaines d’excellence du Groupe.”



PHILIPPE BOURET

INGÉNIEUR COMMERCIAL CAL&F

“Notre rôle est d’accompagner nos clients.”

Informé et conseiller une exploitation maraîchère dans le financement d’une centrale de cogénération, c’est pour Unifergie, en partenariat avec la Caisse régionale, remplir son rôle d’expert. Monsieur Lejeune, ayant eu connaissance de notre savoir-faire, nous a accordé sa confiance pour l’accompagner dans son projet d’installation d’une cogénération. Les économies réalisées sur sa facture énergétique – jusqu’à 40 % par an – devraient lui permettre de passer sereinement les 12 prochaines années.”

N°2

EN FINANCEMENT
DE PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE EN FRANCE

2 415 MW

DE PUISSANCE ÉLECTRIQUE
PRODUITE À PARTIR D’ÉNERGIES
RENOUVELABLES PERMETTANT
L’ALIMENTATION DE 950 000 FOYERS